

RD-CONGO

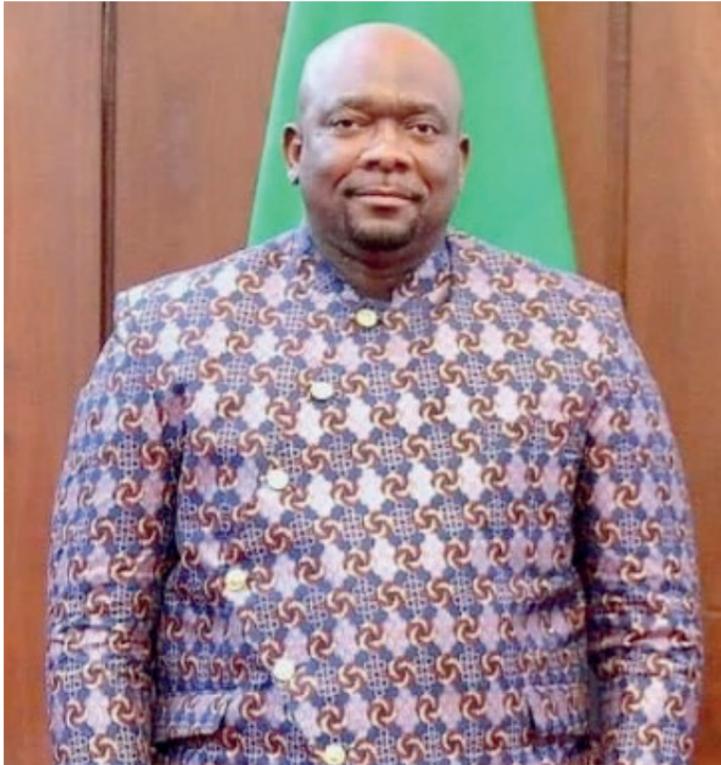


LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4489 JEUDI 20 AVRIL 2023



Le Pr Serge Tshibangu

QUATRIÈME ROUND DES POURPARLERS DE PAIX DE NAIROBI

Un émissaire de Félix Tshisekedi en Zambie et Tanzanie

Le haut représentant du chef de l'Etat chargé du processus de paix de Luanda et Nairobi, le Pr Serge Tshi-

bangu, était, le week-end dernier, à Lusaka en Zambie, porteur d'un message du président de la République

à ses homologues de la région, rapporte la cellule de communication présidentielle.

Page 2

INTERVIEW

Serge Malembi : « Six-cent personnes sont restées ensevelies sous la terre »

Avec la visite du Belvédère, l'on découvre l'histoire de la ville de Matadi avec comme fil conducteur celle de la construction du chemin de fer Matadi-Kinshasa. Entretenu par Le Courrier de Kinshasa à l'occasion de la journée internationale des monuments et des sites, le guide, Serge Malembi, nous en livre un des épisodes les plus poignants.

Page 3



JOUCOTEJ 2023

Le Kongo central et le Kwilu participeront

Une représentation des écoliers à la 36^e édition des Joucotej, l'an dernier /DR

La 37^e édition du festival dédié au théâtre en milieu scolaire se tiendra du 2 au 6 mai dans la capitale avec quarante écoles, deux orphelinats et six troupes professionnelles issus de Kinshasa, du Kongo central et du Kwilu. La ferveur qui caractérise la tenue de cet événement est d'autant plus naturelle qu'elle marque un moment important pour le théâtre en milieu scolaire. Page 4

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES

Caritas Butembo-Beni sensibilise la communauté à travers le théâtre

Caritas Butembo-Beni a organisé deux séances de sensibilisation de masse afin de lutter contre les incidents de violences basées sur le genre dans le contexte d'assistance humanitaire. L'objectif poursuivi est d'informer la population sur tous ses droits en cas de violence et amener les membres de la communauté à dénoncer tout cas d'exploitation et d'abus sexuels.

Page 5

ÉDITORIAL

Actualiser

La place qu'occupe le football dans nos sociétés n'est plus à démontrer. Mais pour que cette discipline sportive prospère, des investissements conséquents doivent être consentis qui permettront de relever le niveau technique des compétiteurs. Et ce, d'autant plus que les entraîneurs sur lesquels misait la Fédération congolaise de football (Fécofoot) rencontrent actuellement des difficultés à construire une réputation en dehors des frontières nationales.

Par manque de licence appropriée, les techniciens congolais sont déclassés dans les rencontres des compétitions interclubs de la Confédération africaine de football (CAF). Un véritable casse-tête qui démontre à quel point les clubs congolais souffrent d'un réel problème d'animateurs. Cette situation ne reste évidemment pas sans conséquence dans la mesure où l'option d'engager un coach expatrié prend de plus en plus de l'épaisseur, aucun entraîneur congolais placé en tête d'un club de la Ligue 1 ne possédant la licence A CAF.

La décision prise par la Fécofoot d'actualiser le fichier de ses techniciens par la mise en stage au Maroc, dans les tout prochains jours, de cinq entraîneurs congolais pour l'obtention du précieux sésame va redonner du crédit et rééquilibrer les débats. Le nombre n'est certes pas impressionnant mais il sera sans nul doute un vecteur essentiel pour l'évolution et le développement du football national.

L'occasion est donnée d'élever leur niveau pour assurer désormais les entraînements de qualité dans leurs clubs respectifs. Les techniciens locaux gagneront alors en considération s'ils se conforment à l'objectif de la CAF visant à professionnaliser leur métier. Vaut mieux tard que jamais !

Le Courrier de Kinshasa

QUATRIÈME ROUND DES POURPARLERS DE PAIX DE NAIROBI

Un émissaire de Félix Tshisekedi en Zambie et en Tanzanie

Le Haut représentant du chef de l'Etat chargé du processus de paix de Luanda et Nairobi, le Pr Serge Tshibangu, était, le week-end dernier, à Lusaka en Zambie, porteur d'un message du président de la République à ses homologues de la région, rapporte la cellule de communication présidentielle.

L'émissaire du chef de l'Etat, reçu par le président zambien, Hakainde Hichilema, lui a remis en mains propres le message personnel du président Félix Tshisekedi. Après Lusaka, le tour était revenu au State House de Dodoma d'accueillir le Pr Serge Tshibangu pour le même exercice. En remettant à la présidente de la République unie de Tanzanie, Suluhu Hassan, le message du président

Tshisekedi, son mandataire spécial n'a fait aucune déclaration sur son contenu. Cette tournée est intervenue au moment où la facilitation kenyane s'appête à organiser, en terre congolaise, le quatrième round des pourparlers de paix dits de Nairobi. Ces consultations prévues à Kinshasa, Goma, Bukavu et Goma, rappelle-t-on, visent à mettre en application toutes les décisions et recommandations prises par les chefs

d'Etat de la Communauté de l'Afrique de l'Est au cours des précédentes sessions. Quant au sort du M23/RDF non concerné par le processus en cours, le président de la République, Félix Tshisekedi, avait réitéré son refus de tenir un quelconque dialogue avec ce groupe terroriste dont la connivence avec le Rwanda n'est plus à démontrer.

Alain Diasso

PRIMATURE

Jean-Michel Sama Lukonde reçoit les députés de l'Union sacrée issus du Grand Katanga

Le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, a reçu, le 18 avril, la délégation du Caucus des députés nationaux membres de l'Union sacrée de la nation, élus du Grand Katanga. Plusieurs points ont été abordés, à savoir la flambée des prix des denrées de première nécessité et l'insécurité causée par des criminels dans cette partie du pays.

Au sortir de la rencontre,

John Banza Lunda, président du caucus des députés nationaux de l'Union sacrée/Grand Katanga, a exprimé, au nom de son groupe, sa satisfaction quant à l'issue des échanges avec le chef du gouvernement. Il a assuré que leurs préoccupations ont trouvé un écho favorable auprès du Premier ministre. « Nous avons eu des réponses claires et des réponses rassurantes, notamment sur la question

de la sécurité de nos concitoyens au Katanga. Des dispositions sont prises pour que les criminels soient neutralisés. En ce qui concerne les questions liées à la flambée des prix, des solutions sont en train d'être trouvées. Je crois que notre gouvernement nous inspire confiance et nous croyons en lui. Nous comptons avoir ces résultats le plus vite possible », a-t-il conclu.

Jules Tambwe Itagali

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundaka Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION

L'ambassadeur suisse reçu par la ministre des Mines

L'ambassadeur de Suisse en République démocratique du Congo (RDC), Chasper Sarott, a été reçu en audience, le 18 avril à Kinshasa, par la ministre des Mines, Antoinette N'Samba Kalambayi.

Les deux personnalités ont parlé notamment des entreprises d'investissement suisse en RDC ainsi que de la participation de la Suisse à la semaine minière qui se tiendra dans les prochains jours à Lubumbashi.

L'ambassadeur suisse, invité à cette semaine, parlera du panel de responsabilité des entreprises dans le secteur des Mines. Il a également évoqué le séjour du président suisse en RDC, d'où la raison de faire l'état des lieux de l'investissement suisse. La Suisse et la RDC entretiennent de très bonnes relations. La Confédération helvétique dispose des entreprises en RDC et tient à augmenter le volume de son investissement.

Notons que le représentant de la Suisse en RDC a profité de cette occasion pour féliciter la ministre des Mines pour sa reconduction au gouvernement Sama Lukonde II.

Blandine Lusimana



La ministre des Mines avec l'ambassadeur suisse

INTERVIEW

Serge Malembi : « Six cents personnes sont restées ensevelies sous la terre lors de la construction de la Vallée de la mort »

Avec la visite du Belvédère, l'on découvre l'histoire de la ville de Matadi avec comme fil conducteur celle de la construction du chemin de fer Matadi-Kinshasa. Entretenu par Le Courrier de Kinshasa, le 18 avril, à l'occasion de la Journée internationale des monuments et des sites, le guide Serge Malembi, dont le récit repose sur un parcours tracé sur un plateau de cuivre posé sur une sorte de monument funéraire en marbre, nous en livre un des épisodes les plus poignants.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : L'histoire du Belvédère serait étroitement liée à celle de l'existence de la ville de Matadi, qu'en est-il au juste ?

Serge Malembi (S.M.) : Le site du Belvédère est visité pour son monument qui a la forme d'une tombe, parce qu'il a été érigé à la mémoire des gens qui ont perdu la vie lors de la construction du chemin de fer, du 15 mars 1890 au 16 mars 1898. 1932 personnes sont mortes pendant les huit ans qu'a duré cette construction. Parmi elles, on a dénombré 1 800 Africains et Chinois ainsi que 132 Européens. Belvédère est un mot italien qui signifie belle vue. Cela se rapporte à la vue panoramique de la ville de Matadi que l'on a, à partir de ce site surélevé. C'est le point culminant de la commune de Nzanza, situé à 295 m d'altitude. Nous devons l'existence de la ville de Matadi à la construction de la voie ferrée. C'est pourquoi le Belvédère est un des sites importants qu'il faut absolument visiter.

L.C.K. : Le monument, a-t-il été construit ici même à Matadi et que décrit-il ?

S.M. : Il a été érigé ici depuis le 27 juin 1948 en provenance de la Belgique, la partie du haut est en cuivre et la base en marbre. Les écrits au-des-

sus retracent tout le parcours de la voie ferrée avec la représentation du paysage que l'on voit d'ici. Le pic Cambier fait référence à Ernest Cambier, le géomètre belge qui est intervenu dans le traçage de l'itinéraire du chemin de fer. La partie appelée Vallée de la mort, c'est la montagne accidentée avec les pierres blanches. C'est la représentation du tronçon le plus difficile lors de la construction. Au départ, selon les études de faisabilité, la durée des travaux de la voie ferrée reliant Matadi à Kinshasa, les 388 km, était de quatre ans, mais ils ont en pris huit ans. Les quatre années supplémentaires ont été écoulées juste sur cette partie, la contrée chaotique.

L.C.K. : Qui est l'initiateur de ce projet du chemin de fer et pour quel but ?

S.M. : C'est Henry Morton Stanley en mission, sa septième, pour le compte du roi Léopold II, cette fois, car il en avait fait six auparavant. Il a fait l'expertise du Congo et repéré les parties navigables du fleuve Congo de l'Ouest vers l'Est pour créer des points de ravitaillement des matières premières. Il s'agit surtout du caoutchouc qui doit être acheminé de Stanleyville, Kisangani actuel, vers la Belgique. Les déplacements s'effectuaient par voie ma-



Le guide Serge Malembi posant à côté du monument du Belvédère/Adiac

ritime. De l'embouchure du fleuve jusqu'à Vivi, à Matadi, le fleuve est navigable, mais de là jusqu'à Kinshasa, il ne l'est pas à cause des chutes et des rapides. Ce parcours se réalisait à pied, Stanley porté sur une chaise, le «tshipoyi», tandis que les matières premières et son bateau, un steamer démontable, étaient portés à dos d'esclaves. D'où la nécessité de construire un chemin de fer pour faciliter le transport. Il l'explique au roi Léopold II avec ce slogan : « Sans chemin de fer, le Congo ne vaut pas un penny ». Il a été construit

d'abord pour servir les intérêts de la couronne belge.

L.C.K. : Pourquoi les travaux ont-ils autant duré au niveau de la Vallée de la mort ?

S.M. : Ce tronçon était un raccourci, mais il fallait créer un tunnel. A cette époque, la technologie n'était pas avancée. En y travaillant à la pioche, il y eut des éboulements, les morts, six cents personnes sont restées ensevelies sous la terre. Il y a eu changement d'itinéraire mais avant de le faire, ils ont passé quatre ans à frayer un che-

min dans le roc, ils ont réalisé à peine 12 km en quatre ans. C'est ainsi qu'est née l'expression kikongo «bulamatadi», casseur de pierres ou de roc. Car, il est impossible de construire à Matadi sans avoir à casser le roc, la ville étant montagneuse. Après les études menées par Cambier, le nouvel itinéraire tracé a permis de réaliser les 376 km restants jusqu'à Kinshasa les quatre années suivantes. Achevée, la voie a été inaugurée le 16 mars 1898.

Propos recueillis par Nioni Masela

JOUCOTEJ 2023

Le Kongo central et le Kwilu participeront à l'événement

La 37^e édition du festival dédié au théâtre en milieu scolaire se tiendra du 2 au 6 mai avec quarante écoles, deux orphelinats et six troupes professionnelles venues des provinces du Kongo central et du Kwilu ainsi que de Kinshasa, l'hôte de l'événement.

Déjà dans la fièvre des préparatifs, le régisseur général du festival, Bavon Diana, a confié au Courrier de Kinshasa qu'en « ce moment, cinq metteurs en scène font le tour des écoles pour voir et s'assurer de la qualité des spectacles des enfants ». En effet, à près de quatre décennies d'organisation, la Compagnie théâtre des intriguants ne veut rien laisser au hasard. Surtout qu'à cette 37^e édition des Journées congolaises de théâtre par et pour l'enfance et la jeunesse (Joucotej), prennent part le Kongo central et le Kwilu qui ont donné au pays des acteurs importants de son univers théâtral. La gestion des participants n'est pas une mince affaire non plus car, quarante écoles, deux orphelinats et six troupes professionnelles seront réunis pour l'occasion. Le directeur artistique des Joucotej, le député honoraire Valentin Mitendo Muadi Yinda, fait en sorte d'huiler la machine de cette importante mécanique qui se déploiera sur trois sites principaux. L'ouverture et la



Une représentation des écoliers à la 36^e édition des Joucotej, l'an dernier/DR

clôture se tiendront à la salle du Zoo, mais le Centre Wallonie-Bruxelles et le siège des Intriguants, à N'Djili, le Centre d'initiation artistique pour la jeunesse communément appelé Ciaj accueilleront aussi le festival. Sans oublier que certaines écoles participantes serviront également de cadre à certaines représentations. La Tshangu est le district le plus représentatif, la proximité du Ciaj avec les établissements scolaires de cette partie de Kinshasa a

créé des liens certains.

400 jeunes formés aux métiers du théâtre

Pour Bavon Diana, un des témoins privilégiés du développement de l'événement auquel il a du reste aussi contribué, la motivation n'est que plus grande à son approche. La ferveur qui caractérise l'organisation en cette période est d'autant plus naturelle qu'elle marque un moment important pour les Intriguants. En effet, comme il

lui a plu de le faire remarquer au Courrier de Kinshasa, la moisson a été plutôt abondante. « Nous avons, pendant les dix dernières années, formé, dans le cadre du projet Promotion de théâtre en milieu scolaire, 400 jeunes des quartiers aux métiers du théâtre en raison de 40 par année », a-t-il dit.

L'on comprend mieux l'engouement des écoles de la Tshangu qui s'illustrent par une représentativité éloquent. Fort heureux du

parcours réalisé jusqu'ici, le régisseur attiré des Joucotej ajoute : « La satisfaction, c'est le nombre de jeunes que nous avons formés et qui, aujourd'hui, ont des troupes à eux ». Au nombre de celles-ci, il a mentionné « La gâchette de l'art, Ti-art, Sycomore théâtre et Opinion théâtre ». Signalant que la liste est loin d'être exhaustive, il n'a pas caché combien cela a ravi l'organisation entière dévouée à la tenue régulière de cet événement. « Que ces troupes soient nées des Joucotej, cela constitue notre fierté », a-t-il affirmé.

Précisons que les Joucotej ne délivrent pas de prix aux participants, les récompensant autrement. « Nous avons donné des cadeaux à des écoles, il y a deux semaines », a fait savoir Bavon Diana. « Les présents faits aux écoles étaient constitués de fournitures de bureau », a-t-il précisé, prolongeant de la sorte sa collaboration au-delà des écoliers, premières bénéficiaires de l'activité annuelle qui est une rencontre éducative avant tout.

Nioni Masela

FESTIVAL ME YA BE

Trente danseurs se questionnent sur leur pratique artistique à la Halle de la Gombe

En marge de l'événement qui va débiter ce jeudi 20 avril, les artistes congolais participent à un atelier de quatre jours animé par le chorégraphe français, Sylvain Groud, depuis le 17 avril à l'Institut français (IF).

Présenté à la conférence de presse tenue le 16 avril à Bandal, Sylvain Groud s'est montré enthousiaste à l'idée de la session de formation intense qu'il devait tenir dès le lendemain. Depuis, son exaltation n'a pas baissé d'un cran, bien au contraire. Et, échangeant avec Le Courrier de Kinshasa à ce propos, le directeur du Centre chorégraphique national de Roubaix, en France, a dit tout l'intérêt porté à l'activité. L'air bien enjoué, il nous a expliqué : « Je propose un master class de six heures par jour pendant quatre jours dans le cadre de la formation qu'organise le Festival Me Ya Be ». À travers cet atelier, il nous a dit : « Je viens pour provoquer la rencontre ». Ce, car à son idée, il s'agit d'une opportunité qui s'offre à lui « de pouvoir me questionner avec ces professionnels de danse contemporaine de la République démocratique du Congo sur notre pratique de la danse ».



Vue d'une séance d'échauffement des danseurs en compagnie de Sylvain Groud (Adiac)

Les six heures passées depuis le lundi 17 avril jusqu'au jeudi 20 avril ensemble, plus l'échauffement constituent des moments d'échanges sur l'essence même de leur pratique artistique commune. « Pourquoi je danse ? Et pourquoi je vais servir une culture, une histoire en dansant ? Quel est mon récit ? Quelle est ma nécessité à danser ? Et quelle technique je dois pouvoir posséder pour pouvoir l'exprimer ? », sont les questions essentielles abordées au cours de ces séances de travail. Ce faisant, Sylvain Groud nourrit le ferme espoir d'em-

mener les danseurs à s'assurer encore plus d'avoir eu raison d'avoir choisi d'être danseur. Car pour le chorégraphe français, « se dire que je dois être danseur est une telle quête d'une vie d'être danseur, chorégraphe que j'espère que ces quatre jours vont permettre de répondre à plein de questionnements, vont en générer plein d'autres et donner encore plus l'envie de ne faire que cela de sa vie ». Ce, mû par la nette conviction, nous a-t-il dit, que « lorsqu'on est danseur, artiste, on l'est et rien d'autre, tout s'adapte à nous.

Et c'est à nous de rendre à la vie le prix à payer et être chorégraphe aujourd'hui, je crois que c'est permettre une vision du monde qui nous entoure, de cet écroulement, de cette modification à tous les endroits du monde et c'est apporter sa contribution d'artiste ». Ce qui est à ses yeux paraît une responsabilité énorme.

Une restitution samedi à la Halle

Au terme de la formation, il est prévu une restitution pour le samedi 22 août à l'IF. En effet, le but ultime de l'atelier est de travailler ensemble avec les trente danseurs congolais à la réalisation d'un spectacle. Il sera présenté sous la grande Halle. Il s'agit du premier à l'affiche dans la programmation du Festival Me Ya Be à la Halle de la Gombe. Intitulé Loubli, la pièce de danse est à la base un trio. Sylvain Groud nous l'a décrit de la sorte : « Dans ma

chorégraphie, je fais venir une danseuse, Agnès Canova avec qui je danse ce spectacle depuis vingt ans et Michael Dez est à la lumière ». La version de Loubli qui sera vue ce samedi est inédite. En effet, présenté en guise de restitution de la formation, le nouveau spectacle va intégrer le travail réalisé pendant les quatre jours. « C'est la conception immersive et participative que j'ai du spectacle », nous a expliqué le chorégraphe français. Participer au Festival Me Ya Be constitue la première expérience de travail en Afrique subsaharienne de Sylvain Groud. Ce moment qu'il affirme apprécier à sa juste valeur devrait lui permettre de mieux s'imprégner des réalités locales. Il a dit : « Comprendre un pays, c'est l'écouter, le sentir, le regarder, le toucher. Et qu'est-ce qu'il y a de mieux sinon que de danser avec les citoyens du pays ? »

N.M.

FOOTBALL DES JEUNES

Kinshasa abritera le premier tournoi «Fatshi Cup»

Prévu pour juin prochain, «Fatshi Cup» est un tournoi international de football pour la promotion du football des jeunes des pays de l'Afrique centrale. L'annonce a été faite par le nouveau ministre des Sports et Loisirs.

Le nouveau ministre des Sports et Loisirs, Claude François Kabulo Mwana Kabulo, a échangé, le 17 avril, dans son cabinet de travail à Kinshasa, avec la délégation du comité exécutif (Comex) de la Fédération congolaise de football association (Fécofa), sur l'organisation en juin prochain, de la première édition du tournoi de football dénommé «Fatshi Cup» en République démocratique du Congo. Huit sélections de moins de 20 ans de la zone Afrique centrale vont prendre part à ce gala de football qui se déroulera donc au stade des Martyrs de Kinshasa.

«Son excellence, le ministre des Sports a fait des avancées très significatives puisque la Confédération africaine de football (CAF) a autorisé que le stade des Martyrs en pleine réhabilitation soit rouvert pour les rencontres de certaines



Claude François Kabulo et les membres du comex de la Fécofa

catégories, notamment le football féminin ainsi que la Linafoot qui va probablement reprendre», a expliqué à ce sujet Belge Situatata, secrétaire général

de la Fécofa pour confirmer la tenue de cet événement au stade des Martyrs de Kinshasa. Le but du tournoi, a-t-on laissé entendre, est d'assurer la relève avec les

équipes d'âge, mais surtout de promouvoir le football des jeunes des fédérations de la sous-région. Aussi une délégation de la Fécofa va-t-elle traverser le fleuve pour Braz-

zaville où se trouve le président de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac) pour évoquer la faisabilité de l'événement.

L'annonce de l'organisation de ce tournoi a suscité de vives réactions au sein de l'opinion sportive nationale. Pour les plus critiques, le nouveau ministre des Sports s'illustre dès le début de son mandat à la tête dans une sorte de culte de personnalité en dénommant ce tournoi «Fatshi Cup». Pour certains, Kabula Mwana Kabulo devrait plus s'investir dans la reprise des championnats nationaux de football de Ligue 1 et 2, à l'arrêt depuis décembre 2022 à la suite des difficultés financières et logistiques. Qu'à cela ne tienne, il est ici question de la promotion de football des jeunes assez négligé en République démocratique du Congo.

Martin Enyimo

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES

Caritas Butembo-Beni sensibilise la communauté à travers le théâtre

Caritas Butembo-Beni a organisé deux séances de sensibilisation de masse afin de lutter contre les incidents de violences basées sur le genre dans le contexte d'assistance humanitaire. La première séance s'est tenue récemment à Mavivi dans la zone d'Oicha et la deuxième à Bulongo dans celle de Mutwanga.

L'objectif poursuivi vise à informer la population sur tous ses droits en cas de toute forme de violence, et aussi amener les membres de la communauté à dénoncer tout cas d'exploitation et d'abus sexuels. Des outils expliquant le circuit de référencement ont été distribués au public.

L'organisation de ces activités s'est inscrite dans le cadre du projet « Renforcement de l'accès aux soins de santé primaire, reproductive et aux services de prise en charge de violences basées sur le genre, en réponse aux besoins vitaux des communautés affectées par la crise humanitaire dans les zones de santé d'Oicha et Mutwanga au Nord-Kivu et Komanda en Ituri. Dans le souci de sensibiliser plus de personnes, ces pièces de théâtre se sont déroulées dans les espaces publics, notamment dans les marchés.

Aussi, pendant la scène, les numéros verts ont-ils été distribués à l'assistance pour lui permettre de dénoncer en toute confidentialité les présumés auteurs d'exploitation et abus sexuels. Caritas Butembo-Beni a ainsi encouragé la communauté de deux zones de santé à toujours dénoncer les bourreaux, à orienter les survivants des violences pour une prise en charge médicale, psychologique, juridique et la réinsertion économique.

Blandine Lusimana

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.










Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gouesso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



OPÉRATION ANTI MIGRANTS À MAYOTTE

Les Comores accusent la France

Les Comores ont accusé, le 18 avril, la France de vouloir semer la « violence » avec une vaste opération anti-migrants prévue dans les prochains jours dans l'archipel français voisin de Mayotte et l'expulsion d'étrangers en situation irrégulière vers l'île comorienne d'Anjouan.



L'opération « Wuambushu » vise à déloger les migrants illégaux des bidonvilles. DR

L'opération « Wuambushu » (reprise, en mahorais) du ministre français de l'Intérieur et des Outre-mer, Gérald Darmanin, vise à déloger les migrants illégaux des bidonvilles du département français situé dans l'océan Indien et expulser les sans-papiers, dont la plupart sont des Comoriens, vers l'île comorienne la plus proche située à seulement 70 km à vol d'oiseau de Mayotte. Cette opération approuvée en février par le président français, Emmanuel Macron, doit être lancée en fin de semaine, après la fin du ramadan. « Nous n'avons pas les moyens d'absorber cette violence fabriquée depuis Mayotte par l'Etat français. Une situation aussi complexe ne peut se régler de manière aussi déroutante », a déploré le gouverneur d'Anjouan, Anissi Chamsidine.

« Nous recommandons aux Français de renoncer vivement à l'opération Wuambushu », a pour sa part déclaré le porte-parole du gouvernement, Houmed Msaidie. Le président comorien, Azali Assoumani, a déclaré la semaine dernière espérer « que l'opération sera annulée », reconnaissant « n'avoir pas les moyens de stopper l'opération par la force ». D'intenses tractations ont eu lieu ces dernières semaines entre Moroni et Paris. Des organisations de la société civile comorienne ont, de leur côté, dénoncé le « massacre que la France veut perpétrer sur l'île comorienne de Mayotte ». Sur place, les personnels de santé ont mis en garde contre de possibles « conséquences dramatiques » d'une telle opération anti-mi-

grants.

De nombreux migrants africains et notamment comoriens tentent chaque année de rallier clandestinement Mayotte, où la moitié de la population est étrangère. Ces traversées hasardeuses prennent souvent un tour dramatique avec des naufrages de kwassa kwassa, petites embarcations de pêche à moteur utilisées par les passeurs. Depuis 2019, l'Etat français a considérablement accru la lutte contre cette immigration clandestine, avec la présence continue en mer de bateaux intercepteurs et une surveillance aérienne. Département le plus pauvre de France avec 80 % de la population sous le seuil de pauvreté, l'île de Mayotte est confrontée à une délinquance galopante sur fond de crise migratoire.

Noël Ndong

DÉMOGRAPHIE

L'Inde désormais pays le plus peuplé au monde

L'Inde devrait dépasser la Chine en tant que pays le plus peuplé au monde d'ici peu, selon le rapport du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), publié le 19 avril.

L'Inde devrait compter 1,4286 milliard d'habitants au milieu de l'année 2023 contre 1,4257 milliard pour la Chine dont la population a diminué l'année dernière pour la première fois en plus de six décennies, selon des données officielles au début de l'année.

L'Inde ne dispose d'aucune donnée officielle sur le nombre de ses habitants, car elle n'a pas effectué de recensement depuis 2011. Son recensement qui n'a lieu qu'une fois par décennie devait avoir lieu en 2021, mais celui-ci a dû être retardé en raison de la pandémie de coronavirus.

Des obstacles logistiques et des réticences politiques l'empêchent désormais de se dérouler, et il est peu probable que cet exer-

cice de grande ampleur se déroule prochainement.

Le gouvernement nationaliste hindou, dirigé par le Premier ministre, Narendra Modi, est accusé par ses détracteurs de retarder délibérément le recensement afin de ne pas rendre publiques des données sur des questions sensibles comme le chômage avant les élections nationales de l'an prochain.

Selon le centre de réflexion américain Pew research centre, la population indienne a augmenté de plus d'un milliard de personnes depuis 1950, année à partir de laquelle les Nations unies ont commencé à établir les données démographiques.

Y.R.Nz.

SOMMET G7

Le Japon invite l'Union africaine

Souvent présenté comme un pays à cheval sur les traditions, le Japon les a un peu bousculées à la veille d'accueillir le prochain sommet du G7. Il compte inviter l'Union africaine (UA) à la réunion d'Hiroshima, en lieu et place de l'Afrique du Sud.

« Le gouvernement japonais, qui accueille le G7, a décidé pour sa version du sommet d'inviter l'Union africaine au lieu de pays africains individuels. Par conséquent, le président des Comores, qui préside actuellement l'UA, assistera aux réunions du G7 et non de l'Afrique du Sud », a annoncé la présidence sud-africaine dans un communiqué publié le 19 avril.

Ce n'est pas la première fois que le Japon plaide pour accorder plus de place à l'Afrique sur la scène internationale. En fin 2022, Tokyo avait déjà demandé à ce que l'UA soit aussi admise à siéger avec le G20, étant donné « le rôle grandissant » du continent dans l'économie mondiale.

Son point de vue concerne aussi l'attribution d'un siège pour l'Afrique au Conseil de sécurité des Nations unies, plusieurs fois réclamée par le président sénégalais, et par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Un combat que le Premier ministre japonais, Fumio Kishida, a souvent salué, militant lui aussi pour une ouverture des institutions onusiennes à l'Afrique.

Le Japon cultive, par ailleurs, ses liens avec le continent en organisant régulièrement sa Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique. Signalons que l'Afrique du Sud ne fait pas partie des sept puissances mais le groupe avait pris l'habitude de l'inviter ces dernières années.

Yvette Reine Nzaba

UKRAINE-RUSSIE

Les BRICS bientôt engagés dans le règlement du conflit

Le Brésil poursuit ses efforts visant à devenir médiateur dans le conflit ukrainien. Selon un de ses diplomates, le gouvernement brésilien a évoqué la question, le 17 avril, au sein du groupe des cinq réunissant le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud (BRICS).



« Le gouvernement brésilien examine, avec les pays des BRICS, le soutien de la proposition du président Luiz Inacio Lula da Silva de participer au règlement du conflit en Ukraine », a fait savoir une source au sein de la diplomatie brésilienne.

« Nous parlons à tous les pays des BRICS. Cela prendra du temps et nécessitera la participation d'un grand nombre de pays. Un conflit de ce genre n'a pas de solutions instantanées », a-t-elle indiqué, soulignant que l'objectif du Brésil est une recherche collective de la paix.

Auparavant, le président brésilien, Lula da Silva, avait déclaré que les États-Unis et l'Europe devaient commencer à parler « d'un règlement en Ukraine au lieu d'encourager le conflit ». Il appelait les pays qui ne sont pas engagés dans le conflit à assumer la promotion des négociations de paix et à accorder à la Russie des « conditions minimales » pour mettre fin à ce conflit. En outre, Lula da Silva a proposé de créer un format semblable du G20 pour discuter de la situation en Ukraine. Il tente de s'imposer en médiateur et a indiqué, le 16 avril, avoir discuté avec la Chine et les Émirats arabes unis d'une médiation conjointe dans ce conflit, selon l'Agence France presse.

Y.R.Nz.

FESTIVAL DE LA JEUNESSE CHINE-AFRIQUE

La 7^e édition ouverte à Pékin

Après un petit temps de léthargie causée par l'impact de la pandémie de covid-19, le Festival de la jeunesse Chine-Afrique est de retour cette année. Le top des activités de sa 7^e édition a été donné dans la matinée du 18 avril en présence des autorités chinoises, du corps diplomatique africain basé en Chine et de différentes délégations de jeunes venus de 49 pays du continent.

« Réunir le rêve de jeunesse et ouvrir de nouveaux horizons dans la coopération sino-africaine » est le thème choisi pour cette septième édition du Festival de la jeunesse Chine-Afrique. Pour les organisateurs, il s'agit d'encourager davantage de jeunes sino-africains à prendre une part active dans les échanges entre les deux parties en vue de continuer et renforcer la traditionnelle amitié, ainsi que développer la coopération entre l'Afrique et la Chine. « C'est un grand plaisir de rencontrer tous les amis jeunes qui participent à la 7^e édition de cet événement. La Chine et l'Afrique ont une longue relation d'amitié et partagent une communauté de destin. Et la jeunesse est l'espoir des relations sino-africaines », a déclaré Li Bin, présidente de la Fondation chinoise Soong Ching Ling. Dans un élan d'échanges et de partages d'expériences, elle a noté que ce rendez-vous est l'occasion pour la Chine de présenter ses efforts de développement afin d'inspirer les jeunes, particulièrement africains, et les encourager à mettre davantage leurs potentiels à profit des deux communautés concernées.

Rappelant que l'année 2023 est la première année pour la Chine de mettre en œuvre l'esprit du 20^e congrès national du Parti communiste chinois (PCC), ainsi que la première année du deuxième plan décennal de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Liu Yuxi, représentant spécial du gouvernement chinois pour les affaires africaines, espère que grâce à cet événement, une scène est offerte aux jeunes sino-africains



Li Bin prononçant le discours d'ouverture du festival/Adiac

pour communiquer, échanger et apprendre les uns des autres en profondeur. « Nous sommes convaincus que la jeunesse sino-africaine s'unira pour apporter sa sagesse à l'amitié sino-africaine et sa force à la coopération sino-africaine », a-t-il poursuivi.

Réduire le fossé entre les jeunes chinois et africains

Prenant la parole à l'ouverture de ce rendez-vous, l'ambassadeur du Sénégal en Chine également coprésident africain du Forum sur la coopération sino-africaine, Ibrahima Sory Sylla, a mis un point d'honneur sur la nécessité pour les jeunes d'Afrique et de Chine de renforcer le lien de connaissance mutuelle pour parvenir à la meilleure coopération que prône de façon commune la Chine et l'Afrique. « Il faut aimer se connaître et j'ai l'impression que nos jeunes ne se connaissent pas assez. On voit des investisseurs, agro-

nomes, assistants venir souvent dans des programmes de formation en Afrique. Mais ce n'est pas assez. Car si nous ne nous connaissons pas bien ou mieux, c'est difficile de pouvoir se comprendre. Cet effort doit se faire dans les deux sens. Quelles expériences nos deux jeunes peuvent apprendre mutuellement ? Et ce festival entre donc cet élan de reconnexion. Les échanges sont extrêmement importants et donc à capitaliser », a-t-il martelé.

Au-delà de cet aspect, le diplomate sénégalais a noté que si la moitié de la population africaine a moins de 19 ans, cela signifie qu'elle devrait avant tout bien se former car, pour lui, une jeunesse qui n'est pas formée aura du mal à s'insérer professionnellement. « Sur ce point, la Chine octroie tout de même beaucoup de bourses dans différentes filières. A ce jour, notre souci et notre désir, c'est d'avoir de

plus en plus d'étudiants qui soient orientés vers les filières scientifiques comme l'ingénierie, les télécommunications, les TIC, etc. Ce sont des filières assez importantes qui doivent accompagner l'évolution et le développement du continent », a déclaré son excellence Ibrahima Sory Sylla.

Une programmation riche et variée

Après une matinée consacrée à la mise en lumière de la thématique de la 7^e édition du Festival de la Jeunesse Chine-Afrique, notamment à travers des discours officiels au ton engagé; les participants ont pu découvrir quelques facettes de la culture et de la vie politique chinoise. Celle-ci a été axée sur la visite du musée d'histoire du PCC et de la projection du film « The wandering earth 2 ». Dans la suite de son agenda, le festival prévoit entre autres des rencontres et des échanges avec des associa-

tions gouvernementales et des entreprises ; des découvertes d'autres villes chinoises et de sites touristiques, etc. « C'est un grand événement et je suis ravie d'y participer. La programmation étant très dense et variée, je souhaite sincèrement que la jeunesse sino-africaine puisse former une coalition solide afin que l'amitié entre nos deux communautés puissent perdurer. Et je suis très contente de voir la Chine et l'Afrique travailler activement dans ce sens. A nous jeunes, de réaliser notre part à jouer et de s'y appliquer », a déclaré Amirah Démé, secrétaire générale adjointe de l'association point focal Chine-Burkina Faso. Parmi les pays africains participants, on compte également le Congo-Brazzaville à travers la voix de Vadim Osdet Mvouba, premier secrétaire de la Force montante congolaise, organisation de jeunesse du Parti congolais du travail; la République démocratique du Congo, le Bénin, le Cameroun, l'Éthiopie, etc.

Notons que le Festival de la jeunesse Chine-Afrique est organisé par le ministère des Affaires étrangères de la République Populaire de Chine, la Fondation chinoise Soong Ching Ling et le gouvernement populaire de la province du Shandong en partenariat avec le Centre scientifique et culturel Soong Ching Ling pour les jeunes et le Bureau des Affaires étrangères du gouvernement populaire de la province du Shandong. Ouvert à Pékin, le festival va se clôturer le 23 avril dans la ville portuaire de Qingdao, dans la province du Shandong, à l'est de la Chine.

De notre envoyée à Pékin,
Merveille Jessica Atipo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



MARCHÉ FINANCIER DE LA CÉMAC

Les montants levés en hausse de 12,9%

L'activité du marché des valeurs du Trésor de la sous-région poursuit sa dynamique, a observé la Banque centrale. Les fonds émis sur le marché de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) sont passés de 4708,3 milliards FCFA à 5314,7 milliards FCFA, soit une hausse de 12,9%.

La session inaugurale de l'année du Conseil de surveillance de la cellule de règlement et de conservation des titres a planché sur l'évolution du marché des valeurs du Trésor de la Cémac, de la période allant du 31 janvier 2022 au 31 janvier 2023. Outre l'augmentation du volume des émissions, le Conseil de surveillance a également noté les émissions des bons du Trésor assimilables (5,3 % à 5,6 %) et les obligations du trésor assimilables (8,04 % à 7,66%).

Le marché financier de la Cémac attire davantage les investisseurs composés essentiellement des banques. Le recours à ce marché est entré dans les habitudes, de même que la perception de la signature de l'État par les investisseurs locaux semble plus favorable que la notation des agences internationales. La dégradation de la notation financière des agences internationales, admet-on, ne semble pas influencer l'appétit pour les titres souverains Cémac.

Pour cela, le Conseil de surveillance de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) s'est réjoui de cette dynamique observée aussi sur le marché secondaire au cours de la période étudiée. Il s'agit de la tendance haussière des opérations d'achats-ventes de titres et des transferts de titres sans contrepartie de 5246 opérations réalisées d'une valeur nominale de 8 754,2 milliards en janvier 2023, contre 1 849 opérations d'une valeur nominale de 4 171,9

milliards de FCFA un an auparavant.

« Le Conseil de surveillance a pris connaissance des conclusions des travaux de la cinquième session ordinaire du cadre permanent de concertation des Trésors publics de la Cémac, tenue à Bangui, du 6 au 8 mars 2023. Les travaux ont porté sur les différentes techniques d'émissions (adjudication/réouverture de lignes, offres non compétitives, syndication domestique et tirsation) en vue de la rationalisation des interventions des États sur le marché », a indiqué le communiqué de la BEAC.

Six ans après son entrée sur le marché des titres publics à souscription libre de la Cémac, le volume des émissions du trésor congolais ne cesse de progresser. Fin 2020, le taux de souscription a dépassé la moyenne Cémac. Au cours du même exercice, le Trésor a pu lever 188,9 milliards FCFA, contre 61,5 milliards de 2019, soit une augmentation de 207,1%, d'après les données de la Banque centrale.

Cette dynamique du marché financier congolais est liée aux réformes statutaires et à l'élargissement des possibilités de placement avec un actif de qualité. Les bons du trésor assimilables émis par le pays présentent les meilleurs taux de souscription en dépassant les 100%, au-dessus de la moyenne de la Cémac.

Fiacre Kombo

SOUDAN

L'ambassadeur de l'UE agressé chez lui

L'ambassadeur de l'Union européenne (UE) au Soudan aurait été «agressé» chez lui, a annoncé le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, alors que Khartoum est en proie à de violents combats sur fond de lutte pour le pouvoir de deux généraux.

«Il y a quelques heures, l'ambassadeur de l'UE au Soudan a été agressé dans sa résidence», a tweeté Josep Borrell. Dénonçant «une violation flagrante» de la Convention de Vienne, le chef de la diplomatie européenne a rappelé que les autorités soudanaises avaient la responsabilité d'assurer la sécurité des installations diplomatiques et des diplomates présents dans leur pays. L'ambassadeur de l'UE, l'Irlandais Aidan O'Hara, est «OK», a indiqué la porte-parole du service diplomatique de l'UE, Nabila Massrali, précisant que la délégation de l'UE n'avait pas été évacuée. «La sécurité de notre personnel est notre priorité», a-t-elle souligné.

Appel au cessez-le-feu

Un peu plus tôt dans la journée, Josep Borrell avait appelé à un cessez-le-feu dans le pays «afin de permettre une médiation». «L'UE s'emploie à persuader les deux parties de la nécessité d'une pause humanitaire et à encourager le dialogue», avait-il ajouté. Selon l'Organisation des Nations unies (ONU), plus de 185 personnes ont été tuées et 1800 blessées ces trois derniers jours lors des combats. «La situation est très changeante. Il est difficile d'évaluer dans quel sens l'équilibre évolue», a déclaré depuis Khartoum le chef de la mission de l'ONU au Soudan, Volker Perthes.

Le conflit était latent depuis des semaines entre le chef de l'armée, le général Abdel Fattah al-Burhane, dirigeant de facto du pays, et son numéro deux, le général Mohamed Hamdane Daglo, dit «Hemedti», à la tête des Forces de soutien rapide qui avaient évincé ensemble les civils du pouvoir lors du putsch d'octobre 2021.

Noël Ndong

MATIÈRES PREMIÈRES

Les nouvelles routes du diesel russe en Afrique

À défaut d'être acheté par les Européens, le diesel russe est prisé par les pays africains, le Nigeria en tête.

L'embargo européen sur les produits pétroliers russes, en vigueur depuis février dernier, a eu des conséquences directes sur l'approvisionnement de l'Afrique. Car les ports de Rotterdam, d'Amsterdam ou encore de Ventspils, en Lettonie, étaient des hubs par lesquels transitait le diesel russe. C'est là que les produits étaient mélangés pour répondre aux qualités demandées par les différents acheteurs. Une escale technique avant la destination finale. Les ports européens qui avaient en stock des produits russes avant l'embargo les ont écoulés, mais en théorie cela n'est plus possible aujourd'hui. Ce vide a été très vite comblé par des routes directes mises en place entre la Russie et le continent africain.

Le Nigeria, premier client africain pour le diesel russe

La Tunisie, la Libye, la République démocratique du Congo, le Ghana et le Nigeria sont aujourd'hui approvisionnés par la Russie sans intermédiaire européen. Le Nigeria est même devenu le premier acheteur de diesel russe. Ses importations ont été multipliées par plus de dix au premier trimestre par rapport à la même période il y a un an, soit près de 488

000 tonnes contre 38 000 tonnes. Au premier trimestre, l'Afrique a importé un volume record de diesel russe, soit 812 000 tonnes. Ces ventes à l'Afrique ont été facilitées par des réseaux déjà en place, via des intermédiaires basés à Dubaï ou à Singapour qui continuent d'acheter du diesel russe et ciblent particulièrement le marché africain.

La Russie exporte plus de produits raffinés qu'il y a un an

Ces expéditions vers l'Afrique s'expliquent aussi par une augmentation des volumes de brut raffiné en Russie. Moscou a exporté 600 000 tonnes de diesel en plus au premier trimestre par rapport à l'année dernière. Vendre des produits raffinés est plus rentable pour la Russie depuis l'instauration d'un prix plafond par le G7 et l'Union européenne. Le plafond est de 100 dollars pour le diesel, alors qu'il est de 60 dollars pour le brut. Acheter en direct du diesel russe ne permettrait pas toujours à l'Afrique de faire de bonnes affaires, à cause de la hausse du marché et la facture reste élevée à l'arrivée pour les pays importateurs africains.

Noël Ndong

PALUDISME

Le vaccin R21 d'Oxford attendu au Kenya

Dans la lutte contre le paludisme, des avancées considérables ont été enregistrées au Kenya avec le vaccin RTS.S, opérationnel depuis 2019 dans le pays. Mais la population critique la lenteur du déploiement du nouveau vaccin R21.

Depuis que le Ghana a approuvé, le 13 avril, le récent vaccin R21 de l'Université d'Oxford jugé plus performant que le Mosquirix et adapté aux bébés de 5 à 36 mois, les mères kényanes sont impatientes, rêvant de le voir arriver plutôt dans leur pays.

Cependant, il faudra encore attendre. L'Organisation mondiale de la santé doit approuver le nouveau vaccin R21 à la fin des derniers essais qui sont toujours en cours au Burkina Faso, au Kenya, au Mali et en Tanzanie, et les résultats sont attendus courant cette année.

Avec le vaccin antipaludique RTS/S, le Kenya a déjà fourni plus d'un million de doses aux enfants de huit régions, et compte toucher vingt-six sous-régions. Dans celles-ci, le ministère de la Santé avait constaté une réduction substantielle des cas de paludisme grave et mortel, une diminution des hospitalisations d'enfants et une réduction du nombre de décès d'enfants.

Les résultats d'un essai précédent, publiés l'année dernière, ont montré que chez les enfants vaccinés au Burkina Faso, le vaccin R21 était efficace jusqu'à 80 %, en fonction de la quantité d'un ingrédient stimulant le système immunitaire inclus dans les injections.

Yvette Reine Nzaba

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

L'unité de gestion des produits et matériels de covid-19

La cérémonie de remise des lettres de félicitations au personnel du ministère de la Défense nationale se rapportant à la fin de mission de l'Unité de gestion des produits et matériels de covid-19 (UGPM) a eu lieu le 18 avril, dans les jardins du ministère, sous le patronage de Charles Richard Mondjo.

Ouvrant la cérémonie, Charles Richard Mondjo a rappelé les circonstances qui ont amené le ministère de la Défense nationale à œuvrer activement dans la lutte contre la pandémie covid-19, à travers l'UGPM. « Au moment où se déclenche la pandémie covid-19 en République du Congo, par l'apparition des premiers cas le 14 mars 2020, l'Etat, organisé pour la circonstance en comité de coordination nationale de lutte contre cette crise sanitaire, sous la direction du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, avait très tôt cerné le rôle crucial que devait tenir le soutien logistique dans l'efficacité de la riposte à mener », a-t-il noté. C'est dans cette perspective que



Le ministre de la Défense nationale entouré des récipiendaires Adiac

le comité de coordination avait confié au ministre de la Défense nationale, a-t-il poursuivi, la responsabilité de mettre en place une structure chargée d'assurer la réception, le stockage et la

distribution à l'échelle nationale des produits et matériels destinés aux structures sanitaires engagées dans la riposte. Cela avait occasionné la création, par le Premier ministre de l'époque,

Clément Mouamba, de l'Unité de gestion des produits et matériels de lutte contre la pandémie covid-19, par décret n°2020-147 du 11 juin 2020. C'est ainsi que l'UGPM-covid-19,

sous la supervision du ministre de la Défense nationale, et sur les instructions du ministre en charge de la Santé, en ce qui concerne la gestion des stocks et le ravitaillement des formations sanitaires, avait mené activement pendant deux ans et huit mois ses missions.

A la suite de la dissolution des organes de la riposte à la covid-19 par le Premier ministre, le 30 décembre 2022, l'unité n'a véritablement cessé ses activités que le 29 mars dernier par la remise de ses stocks au ministère de la Santé et de la Population.

Après la remise des lettres de félicitations, un vin d'honneur a été servi pour la circonstance dans les jardins du ministère.

Guillaume Ondze

CHINE

L'économie du pays se remet de l'impact de la pandémie

D'après de multiples données publiées récemment, la Chine a accusé une bonne croissance économique au cours du premier trimestre 2023. Une relance tant désirée, suite aux affres causées par la pandémie de covid-19 qui déjoue toutes les prévisions sceptiques.

Bien que légèrement inférieure à son objectif à 5%, la Chine a connu une croissance économique de 4,5% en glissement annuel au premier trimestre 2023, selon les données publiées par l'Office national des statistiques. En effet, la croissance du commerce extérieur et du crédit a dépassé les prévisions du marché au premier trimestre, et l'activité manufacturière ainsi que la consommation ont continué de se redresser. Avec l'atténuation de l'impact de la covid-19 et le déploiement des politiques de stabilisation économique mises en place par le pays, il a été aussi observé que la confiance et les attentes du marché se sont considérablement améliorées.

Du côté des douanes, les données de l'administration générale révèlent qu'après avoir chuté de 7% en glissement annuel en janvier en raison des vacances de la fête du printemps, le commerce extérieur a repris une expansion de 8% en février avant de bondir de 15,5% en mars. Par ailleurs, selon l'Office national des statistiques, les ventes au détail de biens de consommation en Chine ont augmenté de 5,8% en glissement annuel au cours du premier trimestre.

Sur le seul mois de mars, les ventes au détail ont augmenté de 10,6% sur un an. Toujours selon des données du BES, les ventes au détail de biens de consommation du pays ont totalisé environ 11 490 milliards

de yuans (environ 1 670 milliards de dollars) au premier trimestre. Après avoir mis les verrous à leurs étals, plusieurs commerçants, notamment à Pékin, regagnent de plus en plus les centres commerciaux, laissant la page covid-19 derrière eux.

La plateforme de mégadonnées en temps réel développée par Baidu Maps a montré que l'indice moyen du flux de passagers des principaux centres nationaux de transport de passagers, ainsi que le flux de population et l'indice de congestion des principales attractions touristiques et des quartiers d'affaires populaires se réchauffent progressivement.

Une reprise dynamique du marché de la consommation

A titre d'exemple, la troisième exposition internationale des produits de consommation de Chine, qui s'est récemment tenue dans la province insulaire de Hainan, dans le Sud du pays, a présenté la dynamique de reprise du marché de la consommation. Le nombre de marques participantes est passé à 3 300 contre 2 600, lors de la première session en 2021, tandis que les visiteurs sont passés à quelque 320 000 contre 240 000, lors de la première session.

La 133^e foire d'importation et d'exportation de Chine, également surnommée la foire de Canton, qui s'est tenue hors ligne pour la première fois depuis l'épidémie de covid-19



Des tas de conteneurs dans un port chinois/DR

avec une ampleur record, a accueilli des acheteurs de plus de 220 pays et régions. « Les données macroéconomiques du premier trimestre 2023 impliquent un retour positif de l'économie chinoise sur l'optimisation des mesures de prévention de la covid-19, et nous maintenons notre attitude optimiste à l'égard de la croissance économique de la Chine en 2023 », a déclaré Darius Tang, directeur associé des entreprises de Fitch Bohua, filiale de Fitch Ratings, au magazine Chine Direct.

En dépit de l'amélioration des principaux indicateurs économiques, l'agence statistique chinoise met en garde contre la fragilité de cette reprise. Sujet crucial pour les marchés mondiaux du fait que la Chine représente la deuxième économie avec un impact significatif sur l'économie mondiale; cette reprise économique reste tout de même à surveiller, soulignent plusieurs analystes. Ce, en raison des tensions géopolitiques internationales qui perdurent encore. « De grands efforts sont encore nécessaires pour

consolider la reprise économique, en particulier pour faire face à la triple pression des contractions de la demande, des chocs d'offre et de l'affaiblissement des attentes. Des efforts sont également nécessaires pour se concentrer sur l'expansion de la demande intérieure, assurer l'approvisionnement et stabiliser les prix », confiait Zhang Liqun, chercheur au Centre de recherche sur le développement du conseil des affaires d'Etat, à Xinhua.

Merveille Jessica Atipo

Compte rendu du Conseil des ministres du mercredi 19 avril 2023

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 19 avril 2023 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat. Cinq affaires étaient inscrites à son ordre du jour, à savoir :

Un projet de loi au titre du ministère de l'Economie forestière; Deux projets de décret au titre du ministère des Industries minières et de la Géologie; Deux communications aux titres respectifs du ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local et du ministère de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo.

I/- Ministère de l'Economie forestière

Invitée par le président de la République à prendre la parole, Mme Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière, a soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres un projet de loi portant création du Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques. La ministre Matondo a rappelé que le Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques (Cniarf) a été créé par la loi n° 16/2000 du 20 novembre 2000 portant code forestier. Cet organe technique assiste le ministre en charge des forêts dans la réalisation des travaux d'inventaire national et d'aménagement des ressources forestières et fauniques.

Ce centre est notamment chargé de : traiter, conserver et actualiser les données des inventaires sur la forêt; élaborer et actualiser la cartographie forestière nationale; élaborer les plans d'aménagement du domaine forestier national; proposer et suivre la révision éventuelle des plans d'aménagement des forêts et des aires protégées, adoptés et mis à exécution; assister les services départementaux des eaux et forêts, les organismes publics et les entreprises privées des secteurs forestiers et de la faune notamment, dans la réalisation des travaux d'inventaire de la forêt et des aires protégées.

Un décret sur les modalités d'organisation et de fonctionnement du Cniarf avait été publié le 21 décembre 2002. Cependant, ce texte n'obéissait pas totalement aux dispositions du décret n°2002-369 du 30 novembre 2002, fixant les attributions et la composition des organes de gestion et de tutelle des entreprises et établissements publics.

D'autre part, il est apparu nécessaire d'intégrer les nombreuses évolutions enregistrées depuis la création de cette structure, tant au plan national qu'international.

On peut citer : la nécessité d'intégrer le respect des normes d'exploitation forestière à impact réduit; la gestion concertée et participative des ressources naturelles, avec les collectivités locales et les populations autochtones, notamment pour ce qui concerne le processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans d'aménagement forestier; la prise en compte de la recherche dans le domaine de la gestion forestière et de l'aménagement; la prise en compte des effets du changement climatique et des mécanismes de compensation (crédit carbone, paiements pour services environnementaux); l'impact des nouvelles technologies sur la gestion et le suivi des forêts; le partage de production.

Plus globalement, il s'agissait ici d'intégrer les dispositions de la loi n°33-2020 du 8 juillet 2020 portant code forestier dans le texte examiné ce jour.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi portant création du Centre national d'inventaire et d'aména-

gement des ressources forestières et fauniques. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

II/- Ministère des Industries minières et de la Géologie

Invité à son tour par le président de la République à prendre la parole, M. Pierre Oba, Ministre d'Etat, ministre des Industries minières et de la Géologie, a soumis deux affaires à l'examen du Conseil.

Le premier texte est un projet de décret portant attribution à la société Congoying Mine SARL d'un permis d'exploitation pour les potasses, dit « permis Makola Est » dans le département du Kouilou. Cette société a bénéficié en 2019 d'un permis de recherches d'une superficie de 414 kms² dans la sous-préfecture de Hinda dans le Kouilou. Ce permis a été renouvelé en 2022; les travaux ont permis de mettre en évidence une importante minéralisation de carnallite et de sels connexes dans la zone de Makola-Est.

Le gisement, essentiellement constitué de carnallite, dispose de ressources correspondant à un volume d'un peu plus de 9 milliards de tonnes de ce minerai. Les ressources récupérables sont évaluées à environ 1 milliard 800 millions de tonnes, avec une production annuelle estimée à 1 million de tonnes. Toutes études d'impact réalisées, notamment sur le plan environnemental, le projet permettra la création d'environ 480 emplois pour les phases de construction et de production. L'investissement global du projet, qui va associer une équipe intégrée de sociétés d'ingénierie et de production de classe mondiale, est estimé à 1 milliard de dollars US.

Le second texte présenté par le ministre d'Etat Oba est un projet de décret portant attribution à la société Zhi Guo Pétrole d'un permis d'exploitation pour les potasses, dit « permis Makla Ouest » dans le département du Kouilou.

Dans le cadre de recherches qui ont suivi le même cheminement que le texte précédent, les investigations ont permis, là également, de mettre en évidence une minéralisation de carnallite dans la zone dite de Makola-Ouest. Les différentes études menées estiment la possibilité d'une production annuelle à 600 000 tonnes, qui permettra de créer environ 450 emplois ici également. L'investissement global est évalué à 650 millions de dollars US.

Les membres du Conseil ont noté que l'adoption de ces deux décrets, autorisant le démarrage de la production sur sites, s'inscrit dans la vision de son excellence monsieur le président de la République, qui a fait de la diversification économique de notre pays une priorité essentielle de l'action des pouvoirs publics. D'autre part, le Conseil a noté avec satisfaction que le Congo développe peu-à-peu sa vocation de pays minier, en adossant celle-ci sur la présence de ressources diversifiées.

Après discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant attribution à la société Congoying Mine SARL d'un permis d'exploitation pour les potasses, dit « permis Makola Est » dans le département du Kouilou et, d'autre part, le projet de décret portant attribution à la société Zhi Guo Pétrole d'un permis d'exploitation pour les potasses, dit « permis Makola Ouest » dans le département du Kouilou.

III/- Communications

Enfin, les membres du Conseil ont suivi deux communications. La première, présentée par le ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, portait sur les conclusions à tirer du forum sur la revitalisation et la redynamisation de la décentralisation et du développement local en République du Congo, placé sous le patronage du Premier ministre, chef du gouvernement et qui s'est tenu à Brazzaville, du 1er au 4 mars 2023.

Après une introduction faite par M. Raymond Zéphirin Mboulou, ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du développement local, M. Juste Désiré Mondelé, ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local, a précisé que ces assises ont permis la participation de plusieurs membres du gouvernement, de personnalités nationales et d'invités étrangers, essentiellement des élus de différentes collectivités locales venus notamment du Maroc et de France.

Outre une réflexion enrichissante sur les différentes problématiques qui permettront de renforcer la mise en œuvre de la décentralisation dans notre pays, dispositif constitutionnel inscrit dans la Constitution du 2015, le forum a permis, d'une part, la signature d'un mémorandum d'entente entre l'association des maires du Congo et l'association marocaine des présidents de conseils de préfecture et des provinces et, d'autre part, la signature de cinq conventions cadre de partenariat entre des villes et un conseil départemental congolais et cinq villes françaises et marocaines.

En perspective, les participants ont notamment acté la nécessité de créer ou de rendre opérationnelles des structures d'appui à la décentralisation et au développement local; de revitaliser certains des textes fondateurs de la décentralisation au Congo; de renforcer les capacités opérationnelles des collectivités locales de notre pays; d'organiser une table-ronde des partenaires d'appui à la décentralisation et au développement local.

La seconde communication, présentée par Mme Arlette Soudan-Nonault, ministre de l'Environnement, du Développement local et du Bassin du Congo, avait pour objet d'informer les Membres du Conseil de l'état d'avancement des préparatifs, en vue de la tenue à Brazzaville du sommet dit des trois bassins, Amazonie, Bornéo-Mékong et Congo.

Après avoir pris bonne note de l'important travail déjà accompli, le Conseil a invité le gouvernement, principalement le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, et la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, à s'assurer de l'harmonisation des agenda et calendrier avec les Nations Unies et l'Union africaine.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le Président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 11h45.

Fait à Brazzaville, le 19 avril 2023

**Le ministre de la Communication et des Médias,
Porte-parole du gouvernement,
Thierry Lézin Mougalla**

NAVIGATION FLUVIALE

Renforcement des capacités des acteurs chargés de la gestion des déchets solides

Un atelier national de renforcement des capacités et d'évaluation du plan de mise en œuvre du règlement commun de gestion des déchets issus des unités fluviales et des plateformes portuaires en République du Congo s'est ouvert le 18 avril à Brazzaville, sous la houlette du directeur général de la navigation fluviale, Sébastien Rachel Yoa, représentant le ministre de l'Economie fluviale et des voies navigables, membre du Comité des ministres de la Commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha (Cicos).

Organisé par la Cicos, l'atelier de trois jours a pour objectif, d'une part, de renforcer les capacités des parties prenantes dans l'appropriation des outils et du processus de gestion des déchets issus des unités fluviales, et, d'autre part, d'évaluer le plan de mise en œuvre des règlements communs de gestion des déchets, dans le but de lutter efficacement contre la pollution et d'améliorer l'environnement portuaire ainsi que les voies d'eau intérieures.

Pour assurer une mise en œuvre harmonieuse de ces outils réglementaires remis à chaque Etat membre de la Cicos, un plan de mise en œuvre du règlement commun de gestion des déchets a été élaboré et validé.

En matière de gestion des déchets, l'on note plusieurs législations et réglementations aussi bien internationales, régionales que nationales.

Leur mise en œuvre devrait concourir à la protection de l'environnement et la santé de la population. Si la gestion des déchets dans d'autres domaines fait l'objet d'une réglementation, celle des déchets issus des unités fluviales et des plateformes portuaires reste un champ très peu ou pas réglementé. Les règlements communs y relatifs dont les Etats membres de la Cicos ont récemment bénéficiés viennent combler en partie ce déficit.

Selon le directeur général de la navigation fluviale, Sébastien Rachel Yoa, cet atelier est un cadre de renforcement des acteurs clés de la République du Congo, impliqués dans la gestion du sous-secteur de la navigation fluviale, de l'environnement, des ressources en eau et de la santé. « Grâce à ces outils qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable, nos na-

vigants vont désormais non seulement disposer des possibilités de naviguer en toute sécurité, mais aussi préserver l'environnement des déchets issus de leurs unités fluviales et des plateformes portuaires où ils opèrent. C'est pourquoi, je vous exhorte à vous approprier ces outils et du processus de gestion des déchets issus des unités fluviales ainsi que des plateformes portuaires, afin de lutter efficacement contre la pollution et améliorer l'environnement des voies d'eau intérieures de notre pays », a-t-il précisé.

De son côté, l'experte environnementaliste, cheffe de service des pollutions et risques, coordonnatrice du Projet d'appui à la réglementation, la facilitation, la sécurisation et la durabilité du transport fluvial dans la zone Cicos (Parfse-d)-Union européenne (UE), représentante du secrétaire général de la Cicos, le Dr Do-

rice Kuitcha épouse Kengni, a indiqué que cet atelier national de renforcement des capacités des parties prenantes à la bonne gestion des déchets issus des unités fluviales et des plateformes portuaires constitue l'une des activités clés du projet Parfse-d, financé par l'UE.

Elle a, entre autres, révélé que Parfse-d a pour objectif de contribuer à l'amélioration des infrastructures de transport fluvial de l'espace Cicos pour en faire un corridor de désenclavement et d'intégration de la sous-région Afrique centrale, tout en exhortant, au nom de la secrétaire générale de la Cicos, les participants à œuvrer dans un esprit de confiance et de dévouement afin qu'à l'issue de cette rencontre, qu'ils soient outillés pour répondre aux défis qu'impose la gestion des déchets générés par les unités fluviales navigant dans l'espace Cicos.

Il convient de rappeler que

le bassin du fleuve Congo est l'une des principales voies de communication en Afrique centrale utilisée tant pour le transport des passagers que des marchandises. On estime à plus de 25 000 Km l'étendue des voies navigables en amont de Kinshasa et Brazzaville. Cependant, ces immenses voies de communication naturelle de l'espace Cicos sont confrontées à plusieurs défis qui ralentissent leurs exploitations optimales...C'est pour apporter un début de solution à ces problèmes que le secrétariat général de la Cicos a récemment doté les Etats membres des règlements communs relatifs à la gestion des déchets issus des unités fluviales et des plateformes portuaires ainsi que des conteneurs où bacs de collecte de déchets solides, conformément à l'une des missions principales qui porte sur la préservation de l'environnement des voies d'eau intérieures.

Guillaume Ondze



Des participants en réunion/Adiac

ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Appel à la validation des documents

Les membres du comité de pilotage du projet « Renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le Bassin du fleuve Congo », réunis le 18 avril à Brazzaville, ont demandé la mise à disposition des documents du projet, surtout la proposition complète approuvée par le Fonds d'adaptation aux changements climatiques.

Le comité de pilotage du projet « Renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le Bassin du fleuve Congo » s'est retrouvé pour sa deuxième session qui a regroupé les représentants des différents ministères, des agences du système des Nations unies, des organisations de la société civile et bien d'autres. L'objectif a été d'examiner le rapport de la première année de mise en œuvre du projet, présenter et valider le plan de travail et le plan de dépense de la deuxième année.

Les échanges ont été orientés sur le plan technique et communicationnel. Le projet a plusieurs composantes, notamment celles relatives à la formation en vue de l'amélioration des connaissances sur le renforcement des capacités liées à l'adaptation aux

changements climatiques des institutions publiques, de la société publique et de la jeunesse ; l'opérationnalisation des services météorologiques pour mieux informer les communautés et minimiser les impacts de la variabilité climatique sur leurs moyens d'existence et la valorisation d'activités génératrices de reve-

national d'adaptation. D'après les membres du comité, le plan de travail de la deuxième année a été adopté. Il sera amendé pour être pris en compte dans les recommandations qui seront faites, explique le communiqué final.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a, pour sa part, expliqué la possibilité de recadrer

présentant du PAM au Congo par intérim, Mamadou Mbaye, a expliqué que la rencontre permettrait d'examiner les progrès réalisés afin de tirer parti de l'expérience et l'expertise de chacune des institutions ainsi que de guider la direction nationale du projet dans la mise en œuvre des activités prévues pour l'année à

inondations mettent en péril des milliers de vie et les moyens d'existence de la population, perturbent le fonctionnement des systèmes alimentaires à tous les niveaux de la production à la consommation ».

Pour sa part, la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a rappelé que le Comité de pilotage est un organe de décision qui a pour rôle de valider les orientations stratégiques de la mise en œuvre globale du projet et de veiller à leur alignement avec les priorités nationales déterminées.

Notons que les actions à mettre en œuvre dans le cadre de ce projet nécessitent, selon la ministre, l'implication de tous les acteurs tant au niveau stratégique qu'opérationnel.

Lydie Gisèle Oko

«Le Congo n'est pas épargné. Les chocs et stress climatiques, la sécheresse, les tempêtes et les inondations mettent en péril des milliers de vie et les moyens d'existence de la population, perturbent le fonctionnement des systèmes alimentaires à tous les niveaux de la production à la consommation »

nus plus vertueuses et résilientes au climat dans les domaines de l'agriculture, de l'agroforesterie ou de la pêche.

Les participants ont demandé l'organisation d'un atelier de validation de la note conceptuelle relative à l'élaboration du plan

les interventions du projet dans la mise en œuvre des actions de la composante 3. A cet effet, il a souhaité mettre à la disposition du projet un consultant permanent pour un accompagnement dans sa mise en œuvre.

A l'ouverture des travaux, le re-

venir.

Soulignant l'importance du phénomène de changements climatiques au sein de son institution, Mamadou Mbaye a indiqué : « Le Congo n'est pas épargné. Les chocs et stress climatiques, la sécheresse, les tempêtes et les



Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC »
AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)



AMI N° 007-/MPSIR/UCP-PRODIVAC 2023 pour le recrutement d'un Assistant en Suivi-évaluation du PRODIVAC

Secteur : Agriculture

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200004602

N° d'identification du Projet : P-CG-AAG-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de services d'un (e) Assistant (e) en Suivi-évaluation du PRODIVAC.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement, entre autres : (1) Procéder à l'établissement de la situation de référence du projet et de l'opérationnalisation du système de suivi-évaluation ; (2) Procéder à l'analyse et l'identification des indicateurs de suivi sur la base du cadre logique consigné dans le Rapport d'évaluation du projet, (3) Contribuer à la mise en place des outils et (équipements, données, informations, etc.) pour la collecte et le suivi des indicateurs ; (4) Contribuer à la détermination de l'affectation des ressources pour l'organisation du suivi en déterminant pour chaque indicateur et sur des bases réalistes, le mode de traitement et la périodicité ; (5) Contribuer à l'élaboration et au suivi du Plan de travail et Budget annuel du projet ; (6) Contribuer à la préparation et au suivi du Plan de Passation des Marchés ; (7) Contribuer à l'élaboration des outils spécifiques de planification et de collecte des données, la confection de bases de données ; l'informatisation des outils de suivi et d'évaluation

des impacts ; (8) participer à la mise en place, en liaison avec les différents responsables et partenaires, à la présentation des programmations du projet en terme physique, financier et calendaire ; (9) Contribuer à l'identification et la responsabilisation des centres de décision au niveau du projet ; (10) participer à l'appui aux différents services pour le respect des calendriers de travail ; (11) Contribuer à la définition des modalités d'appréciation de la performance globale du projet ; (11) Contribuer à l'interprétation socio-économique des indicateurs de suivi par rapport aux objectifs du projet et évaluation de l'impact du projet ; formulation et conduite d'enquêtes spécifiques relatives aux impacts du projet ; (12) Contribuer à l'organisation et à la coordination des missions de suivi-évaluation externe, d'audit, de supervision, de revue à mi-parcours et d'achèvement ; l'organisation des missions de supervision de la BAD ; (13) Contribuer à la rédaction des rapports trimestriels, semestriels et annuels des activités du projet ; (14) Contribuer à la mise en cohérence de la programmation avec le plan de passation des marchés, en liaison avec l'équipe des acquisitions ; (15) Contribuer au suivi et l'établissement de la synergie avec les systèmes de suivi avec les partenaires impliqués ; (16) Contribuer à la collecte d'informations précises sur le niveau d'exécution du projet, aux membres de la cellule du projet, aux structures impliquées et aux bailleurs de fonds ; (17) Contribuer à la préparation des situations et bilans d'exécution nécessaires à l'établissement des missions de supervision et à la participation aux différentes réunions des comités de suivi et de pilotage ; (18) Contribuer à la promotion de la communication

autour des résultats et impacts du projet.

2. La durée du contrat est de douze (12) mois renouvelable, après évaluation de la performance jugée acceptable. Les modalités de rémunération sont à discuter en séance de négociations du contrat. L'Assistant(e) en Suivi-évaluation travaillera à Brazzaville au siège de l'Unité de Coordination du PRODIVAC, avec des missions de suivi et d'évaluation sur le terrain selon le besoin.

3. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier : (i) lettre de motivation, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations similaires et / ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies certifiées de diplômes pertinents y compris celles des contrats analogues). L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du projet PRODIVAC de le retenir sur la liste restreinte.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront par comparaison des CVs conformément à la politique et au Manuel des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition

d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15h00, heure locale (TU+1).

6. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 08 mai 2023 à 12h00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°007/MPIR/UCP-PRODIVAC 2023: RECRUTEMENT D'UN (E) ASSISTANT (E) EN SUIVI-EVALUATION DU PRODIVAC », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

Villa Maison Blanche, derrière l'Ambassade des USA
Secteur Hôpital Gomez, Brazzaville-Congo
Tél : (242)06 568 01 12 / 06 612 76 84
E-mails : prodivacongo@gmail.com / pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 19 avril 2023

Le Coordonnateur du PRODIVAC, p.i

Marcel Dieudonné N'ZEMBA

Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC »

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)

AMI N° 002-/MPSIR/UCP-PRODIVAC 2023 pour le Recrutement d'un (e) Expert (e) en Sauvegarde Environnementale et Sociale du PRODIVAC

Secteur : Agriculture

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200004602

N° d'identification du Projet : P-CG-AAG-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de service d'un (e) Expert (e) en Sauvegarde Environnementale et Sociale du PRODIVAC.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent notamment : (i) Assurer le suivi environnementale et sociale du projet ; (ii) Evaluer, prévenir les impacts néfastes des infrastructures en concertation avec les autorités en charge de l'environnement ; (iii) Faire des propositions sur les mesures préventives ou d'atténuation des effets négatifs du projet sur l'environnement et la société ; (iv) Définir, en concertation avec les autorités en charge de l'environnement, les clauses environnementales à ajouter aux contrats ; (v) Veiller à la prise en compte des obligations de suivi et de reporting sur le volet E&S dans les DPD et contrats de surveillance des ou de la mission de contrôle ; (vi) Participer à l'élaboration de DAO pour les grands travaux (en y intégrant les

clauses environnementales) en s'assurant que les budgets nécessaires sont prévus ; (vii) Définir en concertation avec les autorités en charge de l'environnement, les clauses environnementales et sociales à ajouter aux contrats passés dans le cadre des activités du projet ; (viii) S'assurer que les budgets nécessaires à la réalisation des différentes activités y afférentes sont prévus ; (ix) Veiller au respect des clauses environnementales et sociales lors des missions de supervision sur les chantiers ; (x) Elaborer et assurer la diffusion du Manuel de gestion des plaintes ; (xi) Assurer l'opérationnalisation du mécanisme de gestion des plaintes il/elle assistera à la mise en place ; (xii) Appuyer les équipes terrain et les comités locaux dans le suivi environnemental des chantiers ; (xiii) Sensibiliser et organiser la formation du personnel du projet sur l'impact environnemental et social (techniciens et animateurs, entreprise et bureaux d'études) ainsi que les CL en vue d'une bonne pratique durable des dispositions environnementales au niveau des zones du projet.

2. La durée du contrat est de douze (12) mois à temps plein. Le (a) candidat (e) retenu (e) sera invité (e) à signer un contrat d'une année renouvelable après une évaluation de ses performances jugées satisfaisantes. L'Expert (e) en Sauvegarde environnementale et sociale travaillera à Brazzaville au siège de l'Unité de Coordination du PRODIVAC avec possibilité

de se rendre sur le terrain le cas échéant.

3. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier : (i) lettre de motivation, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations similaires et / ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies certifiées de diplômes pertinents y compris celles des contrats analogues).

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront par comparaison des CVs conformément à la politique et au Manuel des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours

et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15h00, heure locale (TU+1).

6. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 08 mai 2023 à 12h00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°002/MPIR/UCP-PRODIVAC 2023 : RECRUTEMENT D'UN (E) EXPERT (E) EN SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU PRODIVAC », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

Villa Maison Blanche, derrière l'Ambassade des USA
Secteur Hôpital Gomez, Brazzaville-Congo
Tél : (242)06 568 01 12 / 06 612 76 84
E-mails : prodivacongo@gmail.com / pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 19 avril 2023

Le Coordonnateur du PRODIVAC, p.i

Marcel Dieudonné N'ZEMBA

GOUVERNANCE PUBLIQUE

Le Pnud réaffirme son soutien au Congo

Le représentant résident adjoint du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Henry René Diouf, qui a échangé le 17 avril, à Brazzaville, avec le président de la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR), Joseph Mana Fouafoua, a signifié à son interlocuteur que l'amélioration de la gouvernance des ressources publiques est une priorité pour son institution.

Arrivé récemment en République du Congo, le représentant adjoint du Pnud a loué la volonté du gouvernement d'améliorer la gestion des ressources publiques. Selon Henry René Diouf, l'accompagnement des pouvoirs publics dans l'amélioration de la gouvernance des finances publiques fait partie du mandat de cette agence onusienne. « Je viens d'arriver, il y a un travail qui a commencé avec mes prédécesseurs, il était évident qu'il vienne nous le présenter pour voir là où ils en sont. Le président de la CNTR a parlé de plusieurs institutions, pour nous le Pnud, il est très important qu'on travaille avec toutes ces institutions qui accompagnent la politique nationale d'amélioration de la gouvernance des ressources publiques », a-t-il expliqué à la presse.

En effet, le gouvernement et le Pnud s'étaient retrouvés en concertation, en octobre 2022, pour poser les bases d'un partenariat visant le renforcement des capacités



La délégation de la CNTR échangeant avec le représentant du Pnud au Congo/Adiac

dans le cadre de la stratégie de l'amélioration de la gouvernance financière. Disposé à travailler avec toutes les institutions œuvrant dans le cadre de la gouvernance publique, Henry René Diouf entend emmener les autres partenaires au développement à accompagner cette initiative. Selon lui, la question de la gestion ou de l'amélioration de la gouvernance des ressources publiques est une priorité pour tous les partenaires. C'est ainsi qu'il a souhaité que la visite que le président de la CNTR a effectuée au siège du Pnud

puisse se poursuivre auprès d'autres partenaires.

« Il y a une réflexion qui a été menée. Il a été convenu avec le gouvernement de regrouper toutes ces institutions, de faire un état des lieux afin d'élaborer une stratégie d'amélioration de la gouvernance des ressources publiques. Une stratégie qui sera appuyée par tous les partenaires. Nous sommes actuellement au stade où il faut d'abord travailler ensemble avec les institutions nationales et les autres partenaires.

Nous sommes très heureux d'accompagner le gouvernement à pouvoir aller d'abord vers les autres institutions pour fédérer tous les partenaires techniques et financiers au développement autour de cette question très importante », a-t-il conclu.

Dans le cadre de la mutualisation des actions avec les autres institutions œuvrant pour l'amélioration de la gouvernance, il est prévu l'élaboration d'un plan de convergence avec l'appui du Pnud. Les institutions concernées étant la CNTR, le Parlement, la Cour

des comptes et de discipline budgétaire, la Haute autorité de lutte contre la corruption ainsi que le ministère en charge du Contrôle d'Etat. « Il se trouve que nous sommes plusieurs entités publiques de contrôle interne et externe qui participent à l'amélioration de la gouvernance en général et particulièrement de la gouvernance des finances publiques. Nous avons autour de nous des cadres, des experts, mais par rapport à cette question qui tient à cœur tout le monde, nous avons pensé que nous pourrions être aidés par les partenaires techniques et financiers au développement, dans le renforcement des capacités », a expliqué, de son côté, le président de la CNTR, Joseph Mana Fouafoua. Il a précisé que ces différentes institutions sont intéressées pour bâtir la stratégie nationale d'amélioration de la responsabilité et de la transparence dans la gestion des finances publiques dans le pays.

Parfait Wilfried Douniama

TRANSPORT INTERURBAIN

Des mesures pour réduire les accidents de circulation

En l'espace de quelques semaines, des accidents impliquant les sociétés de transport interurbain ont en effet occasionné la mort de plusieurs personnes sur les routes nationales 1 et 2.

A tous les transports interurbains, le ministère prescrit, entre autres le balisage des véhicules, la limitation de la vitesse à 30km/h dans les zones à circulation lente et dangereuses, puis à 70km/h dans les zones à circulation fluide. Il est également recommandé le respect scrupuleux des règles de contrôle technique, l'équipement des véhicules de chronotachygraphe numérique de contrôle des vitesses maximales autorisées ainsi que la constitution des équipes de conducteurs avec un relai à mi-parcours et un contrôle de temps de roulage ne dépassant pas quatre heures de conduite en continue.

A la société Océan du Nord, il a, outre l'application des mesures énoncées, demandé la mise en arrêt de tous les bus non équipés de balises et la production des certificats de contrôle technique délivrés par un organe agréé.

Les Dépêches de Brazzaville

LES VENDREDIS DE L'ENTREPRISE

Un cadre d'échange pour les porteurs de projets

Le ministère des Petites et moyennes entreprises (PME) et de l'Artisanat, à travers la direction générale des PME, a initié une rencontre intitulée «Les vendredis de l'entreprise», avec la contribution des administrations partenaires. Cette initiative se prendra une fois le mois dans tous les départements du pays pour ne laisser aucun porteur de projet au bord de la route.

«Les vendredis de l'entreprise» sont, en effet, dédiés aux porteurs de projets, promoteurs d'entreprise, organisations patronales... Une rencontre qui permet à tous ces acteurs d'échanger; de se connaître en se mettant en réseaux; de débattre avec des investisseurs et des experts dans différents secteurs d'activités sur les problématiques liées à l'entrepreneuriat.

C'est la direction générale des PME, organe technique du ministère dirigé par Rudy Stephen Mpiere-Ngouam-

ba, qui a la responsabilité de mise en œuvre des «vendredis de l'entreprise». Ladite direction assiste le ministère de tutelle dans l'exercice de ses attributions dans les domaines des PME. Au nombre de ses missions, promouvoir la création et le développement des PME dans tous les secteurs d'activités de l'économie nationale ; établir les plans et les programmes de développement des PME; émettre les avis sur la création ou l'extension des entreprises, conformément au

programme de développement des PME.

«Les vendredis de l'entreprise» serviront, sans nul doute, de levier d'éclosion des PME, d'inclusion économique, de changement de mentalité pour le triomphe de la culture de l'entrepreneuriat sur celle de fonctionnariat... A travers cette initiative, l'occasion est donc donnée aux porteurs de projets, aux promoteurs d'entreprise de tirer leur épingle du jeu.

Rominique Makaya

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DES INFRASTRUCTURES
ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

DELEGATION GENERALE AUX GRANDS TRAVAUX

CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS EN PARTENARIAT MULTILATERAL

COMMUNIQUE

Avis d'annulation de procédure d'Appel d'Offres National n° 03/2021/MAETGT/DGGT-CT-CEP du 23 novembre 2021

Le Coordonnateur du Projet d'aménagement et de bitumage de la route Ndendé – Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville – Pointe-Noire – Brazzaville porte à la connaissance des soumissionnaires de l'Appel d'Offres National n° 03/2021/MAETGT/DGGT-CT-CEP du 23 novembre 2021 relatif à la « Fourniture de sept cent cinquante (750) kits de petits matériels agricoles : houes, pelles carrées, pelle-bêche, brouettes, machettes, arrosoirs, râteliers », publié dans LES DEPECHE DE BRAZZAVILLE n° 4130 du 24 novembre 2021 et dont l'ouverture des plis a lieu le 28 décembre 2021, est annulé.

En conséquence, les offres correspondantes reçues, bien qu'étant devenues déjà caduques, seront retournées aux différents soumissionnaires.

Le Coordonnateur,



BATOUNGUIDIO. -

AMBASSADE DU BRÉSIL A BRAZZAVILLE ETUDIER AU BRÉSIL GRATUITEMENT

PLACES ET FORMATIONS GRATUITES, mais le billet d'avion aller-retour, les frais d'installation et de séjour de l'étudiant sont à la charge des parents (chaque fin de mois il faut lui envoyer un peu d'argent pour ses besoins quotidiens).

Avoir l'âge de 18 ans ou plus. Dans toutes les filières (291 options) : BAC général, technique ou équivalent. Les intéressés sont priés de se rapprocher de l'Ambassade du Brésil à Brazzaville pour le dépôt des dossiers de candidature et le choix des options.

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS : DU 20 AVRIL AU 30 JUIN 2023

DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE à l'Ambassade du Brésil sise au 76, avenue Amilcar Cabral, (Tours Jumelles), 3ème étage, bureau 304, en face de l'hôtel Blu Radisson, centre-ville, Brazzaville. Tél : 06 896 9550 – E-mail : brasemb.brazzaville@itamaraty.gov.br:

- du lundi au jeudi de 09h30 à 12h30 et
- vendredi de 09h30 à 11h30

CONSTITUTION DU DOSSIER :

- Original du Diplôme ou de l'Attestation du BAC ou l'équivalent (et 2 photocopies) ;
- Original du Relevé des notes du BAC ou l'équivalent (et 2 photocopies) ;
- Originaux des bulletins des notes des 1er, 2ème et 3ème trimestres des classes de Seconde, Première et Terminale (et 2 photocopies) ;
- Original de l'acte de naissance du candidat (et 2 photocopies) ;
- Original de la CNI (Carte Nationale d'Identité) du candidat (et 2 photocopies) : facultatif ;
- Originaux des trois derniers bulletins de salaire du /des responsables financiers (et 2 photocopies). Le salaire minimum du responsable financier doit être de US\$ 1.200 (mille deux cent dollars américains)
- Carte Nationale d'Identité (CNI) ou acte de naissance du /des responsables financiers (et 2 photocopies)
- Carte Nationale d'Identité ou acte de naissance des parents biologiques (père et mère) du candidat, ou l'acte de décès (et 2 photocopies) ;
- Photocopie du passeport valide d'au moins une (1) année, ou au moins du récépissé de demande de passeport ;
- Original du certificat médical d'aptitude physique et mentale (et 1 photocopie).

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

HÔPITAL GÉNÉRAL ADOLPHE-SICÉ

Amélioration des offres de soins

La remise en activité du service d'odontostomatologie et de chirurgie maxillo-faciale à l'hôpital général Adolphe-Sicé de Pointe-Noire ainsi que la célébration de la Journée mondiale de l'hémophilie ont eu lieu le 17 avril, en présence de Gilbert Mokoki, ministre de la Santé et de la Population.



Le ministre Gilbert Mokoki visitant les stands érigés à l'occasion de la Journée mondiale de l'hémophilie/Adiac

Afin de répondre à la vision du chef de l'Etat réitérée dans la préface de la Politique nationale de santé 2018-2030, dans laquelle il estime qu'il faut « garantir l'accès universel à tous à des services de santé de qualité et un état de santé optimal pour soutenir durablement la croissance et le développement du pays », l'hôpital général Adolphe-Sicé a pensé réhabiliter et équiper le bâtiment qui abrite le service d'odontostomatologie et de chirurgie maxillo-faciale afin d'offrir au personnel soignant de meilleures conditions de travail et aux malades des soins et des services de qualité. Un service qui comprend, entre autres, un vestibule qui servira aussi de bureau d'enregistrement de tous les ma-

lades, un bloc sanitaire moderne avec extraction d'air et annexe au vestibule comprenant quatre pièces distinctes : un hall, une douche et deux W.C, une partie technico administrative avec une salle d'attente humanisée servant également de dégagement et équipée de deux fauteuils confortables, des cabines dentaires, un cabinet de prothèse dentaire... « *Jose espérer que notre population n'osera plus se livrer aux bonimenteurs et à toutes sortes de pratiques qui compromettent sa santé. Car il faut noter que les affections bucco-dentaires dont les plus courantes sont les caries dentaires, les maladies parodontales graves, la perte de dents et les cancers de la cavité buccale, les saignements gingi-*

vaux chez les malades souffrant de l'hémophilie, constituent un problème de santé publique majeure, mais dont on parle peu », a dit Lambert Chakirou, directeur général de l'hôpital général Adolphe-Sicé. « *A travers ce service d'odontostomatologie et de chirurgie maxillo-faciale, l'hôpital général Adolphe-Sicé donne à la population du département de Pointe-Noire et ses environs les possibilités d'améliorer sa santé bucco-dentaire* », a-t-il ajouté.

L'hémophilie, un trouble congénital de la coagulation du sang

« Accès pour tous : la prévention des saignements comme référence mondiale de soins », tel a été le thème de la Journée mon-

diale de l'hémophilie célébrée à Pointe-Noire. Hématologue et président du comité de direction de l'hôpital général Adolphe-Sicé, le Pr Alexis Elira Dokekias a présenté à l'auditoire l'hémophilie lors de l'exposé fait à cette occasion. L'hémophilie, a-t-il dit, est un trouble congénital de la coagulation du sang causé par un déficit en facteur de coagulation. C'est une maladie rare touchant essentiellement les sujets de sexe masculin. Non dépistée, elle peut entraîner de complications hémorragiques sévères et causer la mort, a-t-il dit. Ses signes et symptômes suspects sont les saignements prolongés (après coupures, chirurgie...) et répétés spontanés, abondants et prolongés, saignements prolongés de gencives ou suite à une extraction dentaire, saignements prolongés après circoncision... La fédération mondiale de l'hémophilie, a-t-il renchéri, recommande vivement d'utiliser des concentrés recombinants ou dérivés de plasma viro inactivé en vue du traitement de l'hémophilie et d'autres troubles de la coagulation génétique. Elle fait don de ces produits aux pays à ressources limitées.

Président de l'Association congolaise de l'hémophilie, Jean-Paul Léonard Ngoukoulou, hémophile, a témoigné sur la vie du patient souffrant de cette maladie et dont

l'existence est faite des hospitalisations fréquentes, de la stigmatisation et du rejet par des proches et parents. En s'adressant à l'autorité gouvernementale, il a plaidé pour la mise en place de la première unité déconcentrée des traitements à l'hôpital général Adolphe-Sicé pour anticiper aux réponses à la survenue des crises de nuit ou le week-end et à la prise en charge médicale quotidienne des patients.

En délivrant le message du gouvernement à l'occasion de cette journée, le ministre Gilbert Mokoki a déclaré: « *Le gouvernement de la République, sensible à l'appel visant à rassembler et défendre un meilleur accès aux traitements de soins, mettra un accent sur un meilleur contrôle et une meilleure prévention des saignements de toute personne atteinte d'un trouble de coagulation. Aussi, le ministère de la Santé et de la Population œuvrera pour le dépistage précoce de la maladie pour un meilleur suivi, ainsi qu'aux traitements plus qu'actifs pour aider les personnes atteintes à bénéficier d'une meilleure qualité de soins* ».

La remise d'un don de matériel technique par le ministre de Santé et de la Population au directeur général de l'hôpital Adolphe-Sicé a mis fin à l'activité.

Hervé Brice Mampouya

GESTION FONCIÈRE

Deux dossiers validés au Kouilou

Les travaux de la Commission nationale de reconnaissance des terres coutumières, présidés respectivement les 16 et 18 avril dans les départements du Kouilou et de Pointe-Noire par Pierre Mabiala, ministre d'Etat, des Affaires foncières et du Domaine public, ont permis la validation des dossiers de deux familles au Kouilou sur quarante-deux examinés et trois autres à Pointe-Noire.

Dans les deux départements, seulement les dossiers de deux familles du Kouilou ont été validés par les membres de la commission, notamment celui de la famille Mwa représentée par son mandataire général, Paul Poaty, et de la famille Tchissou représentée par Mathieu Taty. Les dossiers de trois familles du département de Pointe-Noire ont été tous rejetés par les membres de cette commission, les étendues de terre concernées étant situées dans les zones considérées classées par l'Etat.



Au centre, le ministre d'Etat Pierre Mabiala présidant les travaux/Adiac

En s'adressant aux auteurs de troubles en sa qualité du président de cette commission, le ministre d'Etat, Pierre Mabiala, a exhorté les familles terriennes à obser-

« Nul n'est censé ignorer la loi, l'Etat ne permettra jamais le développement de l'anarchie foncière et domaniale en République du Congo »

ver strictement les lois et règlements de la République en matière de gestion foncière. « *Nul n'est censé ignorer la loi, l'Etat ne permettra jamais le développement de l'anarchie foncière et domaniale en République du Congo* », a-t-il déclaré.

Notons qu'au Kouilou comme à Pointe-Noire, quelques mandataires généraux ou représentants de certaines familles ont été arrêtés séance tenante, en vue d'être entendus par le procureur de la République.

Séverin Ibara

HANDBALL

La DGSP honore les anciens Diabes rouges

Les dirigeants du club multidisciplinaire de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) ont organisé, le 19 avril, à la paroisse Notre-Dame de Fatima, une messe d'action de grâce au profit des anciens Diabes rouges de handball.

La messe demandée par la DGSP s'est déroulée en présence du président général de ce club, le général Serge Oboa. Elle a permis aux participants de rendre hommage aux grands noms du handball congolais à travers des prières et supplications.

La DGSP a profité de ce moment de communion avec le Tout-Puissant pour remettre entre ses mains les projets du club, notamment la participation aux différentes compétitions. La coordonnatrice générale des activités sportives du club, Christelle Colombe Bouaka Milandou, a, dans son mot de circonstance, remercié les participants avant de demander aux acteurs du handball congolais de soutenir la DGSP, d'une manière ou d'une autre.

Le message du père Jean-Paul Tishungu a porté sur l'impact du passage de l'homme sur terre, précisément son héritage. Il a, en effet, invité les chrétiens à travailler pour le bien de la communauté. « Nous nous sommes réunis en ce lieu pour demander au Tout-Puissant d'accorder sa miséricorde à nos amis, parents ainsi que ceux et celles qui se sont impliqués pour l'honneur du handball congolais », a-t-il indiqué.

Rude Ngoma



Une vue des participants/Adiac

ARTS MARTIAUX MIXTES

Les jalons de la promotion de la discipline au Congo sont posés

L'association dont l'ancien champion d'Afrique de boxe, Hurçus Samba, est président, veut se donner les moyens pour assurer la promotion des arts martiaux mixtes (MMA) au Congo. Une discipline qui s'affirme au niveau mondial. Ses dirigeants ne cachent pas non plus leur intention de créer une fédération nationale.

Le MMA n'est pas officiellement installé au Congo. Toutefois, une association a été créée pour poser les jalons de sa promotion. Un pas important franchi puisque cette association est parrainée par la Fédération congolaise de judo et disciplines associées.

« Le MMA n'est pas d'une manière officielle installé au Congo. Nous n'avons pas d'athlètes ni de cages ici. Les techniciens non plus. Nous devons premièrement former ceux qui vont aller en stage. A partir des nouvelles connaissances reçues, ils vulgariseront à leur tour le MMA dans toute l'étendue du territoire national, formeront les athlètes avec le peu de moyens que nous mettrons à leur disposition », a expliqué Hurçus Samba, le président de l'association congolaise de MMA.

Le MMA se pratique dans une cage et est attaché à toutes les disciplines de combats, notamment le judo, le kick boxing, le kenpo, la boxe, le karaté... Ce qui a permis aux responsables de l'association d'attirer déjà un nombre important d'athlètes qui souhaitent orienter leur carrière sportive. « L'essentiel est que l'athlète puisse assimiler les leçons. Nous le prenons pour le former grâce au concours des formateurs que nous aurons », a commenté le président de l'association.



Les athlètes en pleine séance d'entraînement/Adiac

Grâce aux relations avec les instances internationales, le Congo, a précisé Hurçus Samba, est invité à participer, le 26 mai prochain, à la Colombe, en France, à une compétition internationale en grappling et MMA. Pour ne pas y faire piètre figure, les dirigeants comptent s'appuyer sur l'expérience de quatre Congolais venus du Sénégal, le pays dans lequel les sports de combats sont très avancés.

Difficultés matérielles dans la préparation

Les quatre athlètes qui procèdent à l'initiation du MMA au Congo seront engagés respectivement dans le grappling et le MMA, un ensemble des techniques de contrôle de projection, d'immobilisation et de soumission d'un adversaire dans un combat debout ou au sol, à mains nues.

« J'ai reçu l'appel de venir défendre l'équipe nationale en grappling et en MMA. Je reviens du Sénégal et Je m'entraîne avec toute l'équipe pour apporter mon expérience. Dans le pays d'où je viens, j'ai pu faire quelques combats en amateurs MMA, ce qui n'est pas encore le cas au Congo. Je suis ici pour représenter mon pays à l'étranger. Je vais donner mon corps, mon âme et mon es-

prit pour hisser haut le drapeau du Congo», a indiqué Jimmy 3D, l'un des athlètes venus de Dakar.

Le partage d'expérience avec ceux du Congo se fait au gymnase Nicole-Oba grâce à la supervision du coach Fofana Aboubakar, directeur technique national venu prêter main forte à l'association dans le travail de la vulgarisation du MMA. « Le MMA un sport de combat qui mélange toutes les disciplines. Nous devons faire de notre mieux pour qu'il se développe au Congo. Nous travaillons avec les jeunes pour qu'ils comprennent la discipline. Il faut un travail de trois mois pour espérer être à la hauteur. Mais un mois c'est trop juste », a-t-il clarifié. Les jeunes, a-t-il ajouté, sont déjà prêts. L'évolution ne pourra s'observer que grâce à une bonne dose du travail qui se fera pendant un mois. « Il y a d'autres qui sont déjà dans le bain mais beaucoup de travail reste à faire. Nous n'avons pas de matériel pour bien travailler », a-t-il regretté.

Selon Hurçus Samba, la Confédération s'est engagée à envoyer, d'ici à la fin du mois de mai, des experts pour former les athlètes, les entraîneurs et les dirigeants congolais. L'apport des partenaires est vivement souhaité dans l'acquisition des cages de combats.

James Golden Eloué